



ACTU | BRIONNAIS—CHAUFFAILLES

Barbara Tufpman : « Ma fille a bien conscience que sans les Chaise, elle ne serait pas là »

Fille d'Albert Tufpman, caché et protégé par la famille Chaise pendant la guerre, Barbara Tufpman revient sur les liens entre son papa et Chauffailles. La cérémonie en hommage au couple de Chauffaillons est aussi l'occasion pour elle et sa fille de rembobiner le fil de l'Histoire.

Que savez-vous de la vie de votre père à Chauffailles pendant la guerre ?

« Je sais qu'il a tissé des liens très forts là-bas avec des personnes dont il est resté proche très longtemps (il est décédé en 2018, ndlr). »

Il a continué à venir à Chauffailles après avoir rejoint Paris à la Libération ?

« Oui, il revenait très souvent quand ses amis vivaient là. Ils se voyaient une fois par an, c'est ce qu'ils s'étaient promis. Je crois qu'ils étaient quatre copains, l'un d'eux s'appelait Pierre Lemaire. Mais ils sont tous décédés aujourd'hui. Il avait aussi fait de bons copains au foot. »

Que ressentez-vous avant de vous rendre à la cérémonie d'hommage à la famille Chaise qui a protégé votre père et vos grands-parents ?

« De l'émotion et beaucoup de reconnaissance. Je viendrai notamment avec ma fille qui est en seconde. Elle n'est pas loin en âge des élèves du collège qui ont réalisé ce travail. »

Comment l'appréhende-t-elle ?

« Elle est très touchée. C'est une démarche personnelle de sa part de venir. Elle est très contente aussi que ce nom, Tufpman, qui était un peu voué à disparaître, ait une résonance quelque part (Barbara Tufpman n'a pas de frère et sœur, ndlr). Elle est bien consciente que sans les Chaise, elle ne serait pas là aujourd'hui. »

Qu'est-ce que ça vous fait de vous plonger dans le passé de votre père et de votre famille ?

« Ça porte un sentiment un peu bizarre, je me rends compte que je n'ai pas assez posé de questions à mon père. Il y a de la culpabilité. »

Êtes-vous contente de rencontrer les descendants d'Anna et Claude Chaise ?

« Oui, je suis très heureuse de pouvoir les rencontrer et par eux, de pouvoir rendre hommage à tous ces gens qui ont aidé des familles. Si on est ému qu'on parle de notre famille, on est surtout là pour célébrer les Chaise et toutes les familles qui ont protégé les juifs au risque de leur vie. En tout cas, quand on est juif aujourd'hui, en 2025, ça réchauffe le cœur de voir qu'il y a des classes qui travaillent sur ça et qui se posent des questions. » ■



Albert Tufpman avec ses amis du foot à Chauffailles pendant la guerre. Photo fournie par la famille.

Propos recueillis par Quentin Mallet





Reconnue comme Juste parmi les Nations, la famille Chaise à l'honneur

Anna et Claude Chaise ont protégé et caché pendant la Seconde Guerre mondiale les Tupfman, une famille juive. Un acte récompensé par la distinction de Juste parmi les Nations en 1999. Une histoire au centre d'une cérémonie d'hommage qui aura lieu ce lundi 30 juin. Par cet hommage, c'est la solidarité de toute la commune de Chauffailles qui est saluée.

Ils représentent la résistance civile de Chauffailles pendant la guerre. Claude et Anna Chaise ont protégé et caché de l'occupant allemand une famille juive polonaise : les Tupfman. Ils ont reçu, en 1999 et à titre posthume, la distinction de Juste parmi les Nations pour ce fait d'armes. Un hommage décerné par Yad Vachem, le mémorial officiel de l'État d'Israël consacré à la mémoire des victimes de la Shoah. Le couple sera au centre de la cérémonie qui se déroulera ce lundi 30 juin à Chauffailles au cours de laquelle des collégiens présenteront les travaux réalisés autour de cet acte historique.

Planqués d'urgence dans le garage

Au cours de l'hiver 1942-1943, Hersz Tupfman, sa femme Liba et leur fils Albert âgé de quinze ans arrivent à Chauffailles après avoir fui la capitale et la côte méditerranéenne. Claude et Anna Chaise les hébergent dans une maison dont ils ont hérité au 91 avenue de la Gare, à quelques baraques de la leur. Une proximité qui a sauvé les Tupfman puisqu'elle leur a permis, un matin du printemps

1944, d'échapper aux gendarmes venus arrêter Hersz. Ils ont pu prendre la fuite par les jardins et rejoindre le garage des Chaise dont il détenait la clef. Les gendarmes ne recherchant que les hommes, Liba et Albert ont pu ensuite regagner la maison. Hersz est resté dans le garage jusqu'à la Libération.

Douze familles juives cachées à Chauffailles

« Ce qu'il faut souligner, c'est qu'ils l'ont fait gratuitement et gracieusement », applaudit Philippe Lenglet, directeur général du souvenir français de Saône-et-Loire qui précise que « certains refusent d'avoir cette consécration. Ils disent : "je n'ai fait que mon devoir, je ne veux pas tirer de gloire de ça". » « C'est humble et modeste, c'est tout à leur honneur », salue-t-il.

Décédés en 1956 et 1969, difficile de savoir si Claude et Anna Chaise auraient accepté la consécration. « J'ai pris connaissance de cette histoire assez tard, par mon père. Mes grands-parents ne m'en ont jamais parlé, ils devaient trouver ça normal », se souvient leur

petite-fille Anne-Marie Malaveille. « Mais je suis très admirative d'eux, ils ont pris des risques énormes car il suffisait qu'une seule personne les dénonce pour qu'ils soient déportés. Monsieur Tupfman disait qu'il était reconnaissant envers toute la commune de Chauffailles », poursuit-elle. Aucun habitant de la commune ne semble avoir dénoncé les douze familles juives qui ont été cachées par les habitants pendant la guerre.

Selon Philippe Lenglet, deux grandes catégories protégeaient les juifs : « Il y a la communauté catholique, comme c'est le cas ici, avec des paroisses qui confient les familles juives à leurs adhérents. Et les communistes et socialistes, qui ne disaient pas qu'ils l'étaient au risque de se faire déporter. »

Deux plaques, une gerbe et une expo

Les descendants des familles Chaise et Tupfman devraient être présents ce lundi à la cérémonie qui débutera à 15 h 30 par le dévoilement d'une plaque sur la maison dans laquelle se sont réfugiés Hersz,

Liba et Albert entre 1942 et 1945. À 16 h, une plaque sera apposée sur la stèle de la tombe d'Anna et Claude, accompagnée d'une gerbe avant que Loïc Cadioux, professeur d'histoire-géographie au collège Jean-Mermoz et ses élèves présentent l'exposition et le podcast réalisés pour l'occasion.

Cette cérémonie s'inscrit dans le dispositif « Route des mémoires » mené par les académies de Dijon et Besançon qui implique des élèves dans une immersion au sein de trois

lieux de mémoires : les populations Tziganes, les tirailleurs et les Justes. ■



Liba, Albert et Hersz Tupfman, vers 1930. Photo fournie par Philippe Lenglet.



Claude et Anna Chaise, récompensés de la distinction de Justes parmi les Nations. Photo fournie par Philippe Lenglet Liba, Albert et Hersz Tupfman, vers 1930. Photo fournie par Philippe Lenglet

par Quentin Mallet





Démarchage à domicile : la maire dit stop

La maire de Chauffailles, Stéphanie Dumoulin, dénonce la multiplication de démarchages abusifs sur sa commune. Elle en a décidé l'interdiction, jusqu'à la fin de l'année.

Trop, c'est trop ! Mardi soir, en séance de conseil municipal, la maire de Chauffailles, Stéphanie Dumoulin, a indiqué avoir pris un arrêté municipal interdisant le démarchage à domicile sur sa commune. En cause : des comportements intrusifs voire agressifs. « Des gens rentrent chez les personnes âgées en forçant la porte pour, soi-disant, regarder la box », relate l'élue. Celle-ci décrit des situations s'apparentant à de « l'abus de faiblesse » : « on leur fait prendre des contrats, alors qu'elles en disposent déjà. » Stéphanie Dumoulin évoque également des échanges non appropriés, capturés par une plaignante à l'aide de son télé-

phone portable : « c'est édifiant, ce que l'on peut entendre. Il y a beaucoup de passages chez les gens, souvent en lien avec la fibre. » Elle explique qu'en début de semaine, quatre démarcheurs sillonnaient encore les rues de la ville. « Parmi eux, un seul disposait d'une carte professionnelle. »

Un appel aux habitants

L'arrêté municipal serait valable jusqu'à la fin de l'année 2025. « On ne va pas résoudre tous les problèmes », prévient Stéphanie Dumoulin. D'autant qu'en la matière, les pouvoirs du maire sont plus limités qu'il n'y paraît. Mais par cette dé-

marche, elle souhaite surtout passer un message à ses administrés : « les habitants pourront se reposer sur cet arrêté, pour porter plainte. Surtout, l'arrêté devrait permettre de calmer ces démarchages. » ■



Intrusifs, agressifs : la maire de Chauffailles a dénoncé les méthodes de certains démarcheurs à domicile. Photo d'illustration Emma Buoncristiani

par *Noémi Predan*

